

# Union des Propriétaires et Citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Le samedi 11 juin 2022  
Centre communautaire de Montpellier, 10 h à 12 h

### **PROCÈS-VERBAL**

À Noter que le Maire de Montpellier, M. Denis Tassé est venu s'adresser aux membres avant la réunion, de 10 h à 10 h 20. Il a informé les membres qu'il resterait disponible à la fin de l'assemblée pour répondre à des questions et/ou discuter avec les gens.

#### **1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum établi, la réunion a débuté à 10 h 20. Hélène Crevier, présidente, a souhaité la bienvenue à tous.

#### **2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(e) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Président : Guillaume Dagenais

Proposée : Monique Marion

Appuyée : Suzanne Faure

Secrétaire : Monique Gauthier

Proposée : Jean Falardeau

Appuyée : Colette Martin

#### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposée : Martine Roy

Appuyée : Suzanne Faure

#### **4. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021**

Proposée : Alain Lamarche

Appuyée : Monique Marion

#### **5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2021**

Le rapport financier a été présenté par Jean Lamarche, trésorier. Il mentionne un montant de 1,260 de revenus et 1, 410,65 de dépenses, donc un déficit de 150,65 pour l'année 2021-2022. Il est à noter que le montant des pancartes installées l'été dernier, soit 2021 est tiré du budget de cette année. Le solde au compte bancaire est de 3, 761,33 en date du 30 avril 2022.

Proposée : Gilles Trottier

Appuyée : Suzanne Faure

## **6. RAPPORT DES ADMINISTRATEURS**

La Présidente a présenté les membres du Conseil d'administration (C.A.). Présentation sur Power Point d'un bilan détaillé des gestes posés par le C.A. au cours des douze derniers mois. Entre autres, elle a souligné : 4 réunions du Conseil qui ont lieu par vidéoconférence Zoom / Prise continue des mesures de transparence de l'eau par des bénévoles (les résultats sont disponibles sur la page d'accueil de notre Site Web) / Prélèvements pour analyses physico-chimiques (3 prélèvements) par des membres bénévoles / Envoi des Fêtes / Courriels de communications, envois d'articles et vidéos aux propriétaires / Envois de documents à Jean Rochon, Webmestre, pour le site Web / Participation auprès du Ministère des Forêts à une consultation publique PAFI-O (plan d'aménagement forestier intégré-opérationnel) et d'une rétroaction écrite / Conversations téléphoniques et participation à des rencontres au sujet de la Réserve de biodiversité Mashkiki pour le développement d'une stratégie pour son agrandissement / Rapport d'impôt 2021 / Participation au CCUE (Comité consultatif en urbanisme et environnement) sous la présidence de Pierre Bédard / Envoi du formulaire d'adhésion aux membres et aux non-membres par courriel et par la poste / Envoi de l'avis de convocation et de la documentation pour l'AGA / Mise à jour de la liste des membres et de la liste de tous les propriétaires / Suivis auprès du chef du Service des incendies suite à la rencontre de l'an dernier au sujet d'une borne sèche / Contacts ponctuels auprès du nouveau Maire: Breffage et envoi de documentation pour dossiers spécifiques: ex.: Mashkiki / Contacts et suivis auprès de représentants du Ministère des forêts de la faune et des parcs et auprès d'une représentante du Ministère de l'environnement / Randonnée nocturne en canot 2021 / Dossier aires protégées: présentation du segment de l'émission, *la semaine verte*; dossier coupes forestières : site Web du lac Vert, lien: LGIRT-O

Elle a conclu en remerciant les membres de l'Union de leurs implication active et travail bénévole aux diverses activités et démarches qui contribuent à la qualité de vie et à la protection de l'environnement au lac Vert.

## **7. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2021-2022**

Proposée : Colette Martin

Appuyée : Martine Roy

## **8. PROPOSITION D'AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'UNION :**

### Proposition d'amendement #1

Il est proposé par le Conseil d'administration de modifier sous le Chapitre III Membres, point 11 Membre actif, le texte existant : « Être inscrit au rôle d'évaluation de la municipalité de Montpellier à titre de propriétaire ou être conjoint ou conjointe du propriétaire d'un bien immeuble situé aux abords du lac Vert. » Par le texte suivant : « *Être inscrit au rôle d'évaluation de la municipalité de Montpellier à titre de propriétaire, le représenter légalement et par procuration, ou être conjoint, conjointe ou enfant du propriétaire d'un bien immeuble situé aux abords du lac Vert.* »

### Proposition d'amendement #2

Il est proposé par le Conseil d'administration de modifier sous le Chapitre IV Assemblée des membres, point 19 Programme de l'assemblée générale annuelle, le texte existant: « Toute proposition devra être soumise à l'association trente-cinq (35) jours avant l'assemblée générale annuelle. » Par le texte suivant : « *Toute proposition devra être soumise à l'association quinze (15) jours avant l'assemblée générale annuelle.*

Vote : amendement 1 : Adopté à l'unanimité

Vote : amendement 2 : Adopté à l'unanimité

## **9. MISE À JOUR DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT (CCUE)**

Pierre Bédard, président du Comité, a souligné qu'il y a eu peu d'activités pour cause des élections municipales et période de transition. Quelques changements de membres et de représentants municipaux. Il y a eu quelques réunions pour analyser des dérogations mineures. L'étude des nouveaux règlements d'urbanisme et les recommandations soumises par le CCUE au nouveau Conseil municipal ont été révisées et décidées par le Conseil. La consultation publique y ayant trait a eu lieu. Le dossier est maintenant à la MRC.

## **10. VARIA**

### **1. Réseau de Surveillance volontaire des lacs (RSVL):**

Karine Duquette a expliqué à l'assemblée, à l'aide de tableaux projetés à l'écran, la façon de rechercher et de comprendre les mesures. Les résultats des mesures de transparence 2021 sont disponibles sur la page d'accueil de notre Site internet.

### **2. Service des incendies / bornes sèches**

Pierre Bédard qui en a assuré le suivi mentionne que les travaux pour l'implantation d'une borne sèche au coin des rue Des Érables et Des Bouleaux devraient débuter en septembre.

### **3. Regroupement pour la protection des lacs de la Petite-Nation: nouvelle corporation, membriété et représentant(s)**

Hélène mentionne que seules des associations de lacs peuvent siéger sur ce comité et qu'un ou deux représentants doivent être nommés par résolution.

Il est proposé par Hélène et Monique de représenter l'Union à cette table.

Vote : Adopté à l'unanimité.

Une résolution sera écrite à cet effet et envoyée au Regroupement.

### **4. Parole aux membres**

M. Laurin se demande si les gens sont au courant que le myriophylle à épi ne doit pas être arraché, sans quoi, il se reproduit encore plus et que la façon de l'éliminer est d'installer des toiles au fond du lac.

Il n'y a pas de myriophylle au lac Vert en ce moment, nous demandons par contre la vigilance de tous.

Martine Roy partage avoir vu des gens descendre au lac par son terrain pour faire des pique-niques et se baigner. Elle dit avoir vu des personnes descendre des embarcations à la descente de Jean-François Lallier et leur a suggéré de partir.

Francine Leduc se demande s'il y aurait un moyen d'identifier les baies/recoins du lac, entre autre par sécurité. Les membres semblent ouverts à l'idée, et Martine Roy ainsi que Monique Noël semblent intéressées à participer à ce projet. Francine y réfléchira et nous en reparlera.

Hélène a reçu une lettre de Jean-François Lallier répondant aux inquiétudes mentionnées à l'AGA 2021 à l'effet que des pièges et trappes étaient installés près du lac Pin rouge.  
Voir lettre en annexe.

Colette Martin et Martine Roy demandent s'il serait possible d'obtenir une liste des espèces vulnérables et menacées afin de pouvoir les identifier si besoin. Un document sera éventuellement fait à ce sujet et envoyé aux membres.

#### **11. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

Présidente : Monique Marion

Hélène propose Monique Marion

Vote : adopté à l'unanimité

Secrétaire : Suzanne Faure

Hélène propose Suzanne Faure

Vote : adopté à l'unanimité

#### **12. CANDIDATURES AUX 3 POSTES VACANTS D'ADMINISTRATEURS**

L'assemblée a été avisée par la Présidente d'élection Monique Marion du processus à suivre pour la tenue d'élection aux trois postes vacants en 2022 suite à un mandat de 2 ans selon les Statuts et Règlements de l'Union. Il a réitéré le fait que les individus sont élus au Conseil d'administration plutôt qu'à un poste en particulier.

#### **13. ÉLECTION**

Mme Marion nomme les trois membres sortant, soit : Pierre Bédard, Guillaume Dagenais et Monique Gauthier

Une candidature est proposée pour le premier poste vacant : Pierre Bédard

Proposée : Jean Falardeau

Appuyée : Colette Martin

Pierre Bédard refuse la nomination

Une 2<sup>e</sup> candidature est proposée pour le premier poste vacant : Colette Martin

Proposée : Gilles Trottier

Appuyée : Karine Duquette

Colette Martin accepte la nomination

Une candidature est proposée pour le deuxième poste vacant : Monique Gauthier  
Proposée : Jean Falardeau  
Appuyée : Lucette Lavoie  
Monique Gauthier accepte la nomination

Une candidature est proposée pour le troisième poste vacant : Guillaume Dagenais  
Proposée : Karine Duquette  
Appuyée : Alain Lamarche  
Guillaume Dagenais accepte la nomination

Le Président demande si d'autres candidatures sont proposées et suite à aucune autre nomination, clos la période de nomination aux postes vacants. La présidente indique à l'Assemblée générale que les trois administrateurs, Colette Martin, Guillaume Dagenais et Monique Gauthier sont élus à l'unanimité. Elle les félicite et remercie l'Assemblée qui accueille les nominations par une main d'applaudissement.

#### **14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée générale annuelle s'est terminée à 12 h 05  
Proposée : Lucette Lavoie  
Appuyée : Alain Lamarche

\*\*Avant que les gens quittent la salle un texte de reconnaissance est adressé à Pierre Bédard pour ses années d'implications et sa contribution au sein du conseil d'administration de l'Union.

## ANNEXE

Bonjour,

J'ai installé des pancartes avisant d'une zone de chasse et trappe près du Lac du Pin Rouge. Je vous écris pour vous rassurer car certains ont semblé inquiets.

Je suis un chasseur et mes deux fils le sont également. Nous pratiquons cette activité sur notre terrain ainsi que les terres publiques. Nous respectons toujours les dates de chasse et détenons tous les permis requis.

La chasse que nous pratiquons à l'endroit où sont installées des pancartes est la chasse à l'ours. Elle a lieu à deux périodes dans l'année: au printemps et à l'automne. Nous la pratiquons uniquement au printemps à l'intérieur des dates permises, soit du 15 mai au 30 juin. Nous utilisons une technique d'appâtage qui consiste à nourrir les ours en créant des habitudes régulières et ainsi les attirer. La pancarte sert à aviser qu'il est fort probable que cet animal se retrouve près de la zone de chasse en période de chasse. Il est donc déconseillé aux randonneurs d'être présents dans ce secteur pour éviter de malencontreuses rencontres. Nous chassons principalement en après-midi jusqu'en soirée, mais les ours peuvent être présents à toute heure du jour.

Nous pratiquons également de la trappe. La période a lieu de novembre à février. Cette forme de prélèvement consiste à installer des pièges pour capturer certains animaux à fourrure. Nous la pratiquons dans le secteur où sont les pancartes soient: l'étang Mystique et Lac du Pin Rouge. Les pièges sont placés dans des boîtes de bois donc aucun danger de marcher dessus et de se prendre dedans. Évidemment, il faut éviter de les toucher ou d'insérer ses mains à l'intérieur des boîtes. Un outil spécial est requis pour les désamorcer. Pour cette pratique nous avons également toutes les accréditations ainsi que les permis requis.

Si vous avez des questions ou voulez en savoir plus, je vous invite à me téléphoner au 514.501.6764 ou venir me rendre visite au 6, rue Des Cèdres. Il me fera plaisir d'échanger avec vous.

Au plaisir

**Jean-François L'Allier**  
**514.501.6764**